

Ecole Elisabeth Martres - Bonrepos sur Aussonnelle
Compte-rendu du conseil d'école du 26 septembre

Présents :

M. Combret, *adjoint au Maire.*

Mme Duffort-Vignaux, *directrice*, Mmes Barrière, Caubet, Obin, Tran, M. Escouboué, *enseignants.*

Mmes, Leguay, Dourel, Oundjian, Valton-Selleret et Vertsraete, *déleguées des parents d'élèves.*

Mme Monteiro , *ATSEM.*

Mmes Peres et Devèze, *coordinatrices de l'enfance auprès de la CCRCSA.*

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Education Nationale*, Mme Couloumiers, *Déleguée Départementale de l'Education Nationale*, M Gasc, *maire*, Mme Vilanove, *déleguée des parents d'élèves*, Mme Cabrera *ATSEM.*

Ce conseil d'école extraordinaire statue sur l'organisation de la semaine pour l'année scolaire 2014/2015. Il a été élaboré lors de concertations entre les enseignants, la mairie de Bonrepos-Sur-Aussonnelle et les responsables de l'animation.

Répartition hebdomadaire des heures de cours obligatoires (non grisées) et des heures d'APC (grisées) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h 12h	3 h	3h	3h	3h	3h
14h 15h30	2h30	2h30		2h30	1h30
15h30 16h30					APC 1h

Ce qui correspond à : neuf $\frac{1}{2}$ journées pour les 24 heures obligatoires et une heure d'APC par semaine (sur 36 semaines).

A noter : prolongation de la pause médiane jusqu'à 14h (au lieu de 13h45), fin des cours obligatoires du lundi au jeudi à 16h30, le vendredi à 15h30 et le mercredi à 12h.

La proposition d'organisation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Pour les enseignants

Pour la mairie

Pour les délégués
des parents d'élèves